

Infos PEP 35

N° 51 Janvier-Février 2015

nos valeurs en action

Numéro spécial LAÏCITÉ

La Fédération Générale des PEP tient à exprimer sa plus vive émotion, tout autant que sa plus profonde indignation, devant l'acte de barbarie extrême perpétré hier, le 7 janvier 2015, au siège du journal « Charlie Hebdo ».



Elle tient à exprimer sa compassion la plus forte envers les familles endeuillées, qu'il s'agisse des familles des personnels de Charlie Hebdo ou de celles des forces de l'ordre qui ont succombé dans l'exercice de leurs missions.

Les PEP expriment avec force leur inaliénable attachement à la liberté de la pensée, à la liberté d'expression et donc aussi à la liberté de la presse .

Cette lâche barbarie endeuille chaque citoyen et chaque militant de la liberté. Notre démocratie et nos valeurs républicaines les plus chères ont été attaquées. Au - delà de l'émotion, il est donc de notre devoir à tous de nous mobiliser et de mener avec une vigueur renouvelée le grand combat de l'émancipation contre l'obscurantisme .

C'est pourquoi les PEP réaffirment leur attachement à la Laïcité et à la Solidarité, conditions premières de notre République, et premières garantes de notre idéal et de notre démocratie.



Elles appellent donc leurs salariés, leurs militants, leurs usagers et leurs familles à s'associer à toutes les initiatives citoyennes nécessaires pour défendre les valeurs républicaines.

*Communiqué de presse de la Fédération Générale des PEP
Créteil, le 8 janvier 2015*

**LES PEP 35 - ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE des
PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC D'ILLE ET VILAINE**

Centre Alain Savary 4 Bd Volclair - BP 70345 - 35203 RENNES Cedex 2

Tél. 02.99.86.13.30 - Fax. 02.99.50.10.66

adpep35@pep35.org

www.pep35.org



Le mot du Président

Suite aux attentats du 7 janvier 2015, Les PEP 35 ont décidé de faire paraître ce numéro « Spécial laïcité » dans lequel vous trouverez :

- Le communiqué de presse de la Fédération Générale des PEP (en première page... et aussi sur le site...),
- le document adressé à tous les établissements PEP 35 (voir ci-dessous),
- deux témoignages d'actions menées dans deux établissements,
- deux textes d'administrateurs,
- la charte de la laïcité (affichée dans les établissements depuis la rentrée 2013).

René MOREL
Président - Les PEP 35

Mesdames et Messieurs les professionnels,

Les administrateurs et la direction générale tiennent à exprimer leur effroi face aux actes révoltants perpétrés hier.

Ces actes portent atteinte aux valeurs défendues par les PEP, valeurs républicaines où la tolérance et les libertés tiennent une place fondamentale. Ils nous touchent très directement dans ce que nous partageons ensemble et dans notre intégrité personnelle.

Nous tenons à nous associer et à vous associer à cette journée de deuil national.

Vis à vis des personnes que vous accompagnez, chaque établissement est libre de mettre en œuvre toute forme de sensibilisation sur ces questions

René MOREL
Président

Philippe LECROC
Directeur Général

Rennes, le 8 janvier 2015

Kerveiza

Suite aux évènements, un groupe de discussions a été proposé aux jeunes sourds scolarisés à l'ULIS Surdité du collège La Biquenais et suivis par Kerveiza. Ce groupe s'est réuni à trois reprises à la demande des jeunes ; il a été animé par une psychologue et une éducatrice spécialisée stagiaire. Les débats ont été lancés à partir de l'analyse de la presse :

Les jeunes ont posé beaucoup de questions sur les symboles (pourquoi un crayon, le rôle des bougies?...), Qui a été tué? pourquoi?

Ils ont demandé pourquoi des gens ont été tués pour des dessins, de grosses questions sur la place de l'humour, et surtout une non-compréhension : comment peut-on tuer des gens pour des blagues ? , comment peut-on tuer pour une croyance ?

De plus, la marche du 11 janvier 2015 a suscité des interrogations : pourquoi les personnes se soutenaient ?

Des questions ont aussi été posées sur la liberté d'expression, la presse, les valeurs républicaines : Liberté, Egalité, Fraternité.

Enfin des précisions ont été demandées sur le vocabulaire suivant : qu'est-ce qu'un terroriste

? qu'est-ce que l'islam ? qu'est ce que "Charlie Hebdo"... c'est un homme ?

Au lycée Coëtlogon, des jeunes sourds se sont rendus spontanément à la permanence hebdomadaire assurée par la psychologue pour en parler.

Flavie HAMON

Stagiaire Educateur Spécialisé 3ème année

Maison de l'Enfance de Carcé

Le 11 Janvier, un même élan de solidarité avec la France victime du terrorisme résonne dans le monde entier. Les valeurs qui fondent la démocratie contre l'obscurantisme et pour la liberté d'expression sont illustrées par ce slogan traduit dans toutes les langues « Je suis Charlie ».

En France, le plus grand rassemblement depuis la Libération, avec plus de quatre millions de personnes dans les rues, ne peut pas être ignoré des jeunes et des adultes présents ce jour à la Maison de l'Enfance.

Du mercredi, jour de l'attentat à « Charlie-Hebdo », au dimanche jour de mobilisation nationale, les échanges sont nombreux entre les jeunes et les adultes à la Maison de l'Enfance : pourquoi un attentat ? c'est quoi la manipulation ? quelle est la différence entre l'Islam et l'intégrisme ?

Les jeunes suivent les informations à la télévision, évoquent la liberté d'expression, perçoivent cette sidération générale provoquant ce besoin de se retrouver pour marcher ensemble.

Beaucoup en ont parlé à l'école avec les enseignants.

Quand ils sont accueillis pour la première fois à la Maison de l'Enfance, les valeurs associatives leur sont exprimées et expliquées : laïcité, solidarité, éducation, humanisme.

Les règles de vie à la Maison de l'Enfance leur sont régulièrement rappelées avec comme principes : respect de l'autre et de soi-même, liberté d'expression, violence verbale ou physique interdite, avec pour objectif cette éducation à la citoyenneté qui doit leur permettre de prendre leur place dans la société.

Parmi eux, certains sont encore plus sensibilisés que d'autres : ce jeune d'origine mahoraise qui ne connaît sa culture qu'à travers ce que lui renvoie sa mère et qui s'interroge sur les valeurs de l'Islam, ces autres jeunes afghans qui

ont fui leur pays pour sauver leur vie face à l'intégrisme islamique porté par les talibans...

Alors, pour ceux présents ce dimanche à la Maison de l'Enfance, il est évident qu'ils doivent



en être. Accompagnés des adultes présents ce jour-là, 15 jeunes de 8 à 17 ans prennent la direction de Rennes pour participer à leur première manifestation. Même les moins courageux ne rechignent pas à marcher pour se retrouver au « Liberté », impressionnés par cette foule qui converge vers l'esplanade « Charles de Gaulle ». Les plus grands prennent en charge les plus jeunes.

Où est la marche, quand est-ce qu'on manifeste ? Cent mètres parcourus en une heure. Nous sommes tous impressionnés par cette foule qui envahit les rues de Rennes.

Les jeunes téléphonent à leurs proches, à leurs copains pour dire qu'ils sont eux aussi « Charlie ».

Stéphane BLIN
Chef de service Éducatif

Tribune libre

Le courage et le devoir de l'humain face à la barbarie séculaire des humains

Notre nouvelle année s'ouvre sur l'enfer du meurtre. Notre pays, la République Française, en a été la cible, mais c'est l'Europe et le monde démocratiques qui souffrent, avec nous.

En cette nouvelle année où nous marquons l'anniversaire de la fin du cauchemar d'Auschwitz et des horreurs du nazisme ; quiconque pourra découvrir YadVaschem en Israël et tout spécialement le jardin d'enfants, saura ce qu'est l'indicible de l'inhumanité ! André Malraux disait que la vraie barbarie, c'était Dachau mais que la vraie civilisation, c'était la part de l'homme que les camps d'extermination avaient voulu détruire.

Cette part de l'homme est toujours vivace : les millions de personnes qui ont nourri les rues et places de notre belle France et bien au-delà, l'ont exprimée un certain dimanche de janvier .

Cet élan du cœur et de la raison, ô combien réconfortant, doit continuer de vivre, au-delà de l'émotion, de la peine légitimes et partagées de l'instant.

La République, notre République, est une page courte, récente de l'histoire de la France. Combien de difficultés et d'oppositions a-t-elle dû surmonter ?

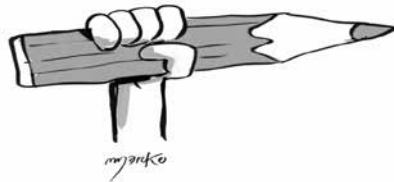
Notre République, admirée et espérée par de nombreux pays dans le monde, est fragile ; elle est toujours en construction. Envers et contre tout, elle a fait face avec ses amis, pays démocratiques . Avons-nous oublié ? Dès la fin du 19^{ème} siècle, des attentats sont perpétrés : je vais vite mais les Brigades Rouges en Italie dans les années 80, les exactions d'Action directe dès la fin des années 70 ; souvenons-nous aussi des années terribles en Algérie, de l'OAS, du FLB, des bandes corses, basques, irlandaises, de Carlos. La mort du Général Audran est-elle oubliée ? La mort d'Aldo Moro en Italie : l'est-elle aussi ?

Certes, les motivations peuvent être divergentes, mais enfin chaque fois la liberté, le respect de la personne, les droits individuels et collectifs sont entravés, niés, bafoués. Plus encore, la négation de la personne et d'abord de la femme, gouverne une partie du monde. Devons-nous raser les murs et courber l'échine ?

Le courage, disait Jaurès, c'est de chercher la vérité et de la dire.

Rien ni personne ne saurait nous remettre en esclavage. Oui, bien sûr, la République et la conquête des libertés individuelles et collectives sont un long chemin, fait de pleins et de déliés – clin d'œil à l'école des hussards noirs de la République. Il reste beaucoup à faire mais femmes et hommes de libertés, nous y sommes prêts. Le temps des institutions est long. Le temps de la personne est court. Nous devons aussi expliquer, mais pas défendre, le statut mineur des femmes nonobstant la loi de 1905. La reconnaissance de la femme en France fut postérieure, hélas, à la loi de 1905. Combien d'années dut-on lutter pour le droit de vote, le droit bancaire de signature ? bref, ce combat n'est pas hélas, achevé.

Acceptez que mon humble propos porte sur ce long, lent, délicat, paradoxal parfois, cheminement. La loi de 1905, cette belle loi est le fruit de nouvelles libertés. Mais d'où vient-elle ? Aborder ici cette question dans cette publication, me permet enfin de dire quelques mots sur cette genèse. Etre laïque, ce n'est pas limiter à l'horizon visible la pensée humaine ni interdire à l'homme le rêve ou la recherche de Dieu. C'est refuser aux religions qui passent, le droit de gouverner l'humanité qui dure. C'est croire que la vie sur terre vaut la peine d'être vécue ; c'est aimer la vie, c'est refuser la définition de la terre comme vallée de larmes. C'est livrer bataille au mal au nom de la justice. Cette espérance à la pensée libre se nourrit de sources multiples et anciennes ; les sorcières de Michelet en sont un exemple.



La Renaissance fait éclore une population dans les villes, contrairement au monde paysan soumis à Dieu et aux seigneurs : peu à peu va naître chez l'urbain l'idée que son destin c'est, en fin de compte, lui qui en est le maître. La ville rend libre : oui, malgré les contraintes, naît cette double notion de responsabilité personnelle et de la liberté.

Les femmes et les hommes –hélas, surtout les hommes- en apprenant à lire et écrire, vont vouloir décrypter les textes religieux : c'est un moment important dans la lecture et la place de la religion. Pour aller vite, l'homme des villes apparaît comme un homme libre. La Renaissance, c'est l'émergence des sciences et des techniques: Descartes, Galilée. St Just dira aussi que le bonheur est une idée neuve en Europe. Cette émergence d'une pensée libre, hors des conventions et dogmes, va se poursuivre : le libertinage, Don Juan, Newton...

Recherche du bonheur, liberté individuelle, recherche du progrès, sont les formes que prend la laïcité au 18^{ème} siècle. Une anecdote : le prier des bénédictins de St Melaine à Rennes est le vénérable de la loge maçonnique.

Les lignes et le temps m'étant comptés, je suspens ce propos libre et hélas superficiel. Il vous permettra peut-être d'ouvrir d'autres échanges et de nous dire –vous dire- militants des PEP, que vous êtes, selon une formule d'un ancien Premier Ministre de la République des années 80, Pierre Mauroy, « les héritiers de l'avenir ».

Jean LISSILLOUR
Administrateur

1 La France est une **République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise la **séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

3 La laïcité garantit la **liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire**. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la **liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les **protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à **une culture commune et partagée**.

8 La laïcité permet l'exercice de la **liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit l'**égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 Il appartient à tous les personnels de **transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité**, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 Les personnels ont un **devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

12 Les enseignements sont **laïques**. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique**. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. **Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit**.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, **les élèves contribuent à faire vivre la laïcité** au sein de leur établissement.



ministère
de l'éducation
nationale



Le document complet (7 pages au format PDF) est disponible à partir du site www.pep35.org

QUESTION DE VOCABULAIRE

Il y a quelques années, j'écrivais que le concept de LAÏCITÉ, valeur fondamentale des PEP, mais avant tout de notre RÉPUBLIQUE, exprimait bien au-delà de la tolérance. Les événements dramatiques qui viennent de nous toucher ne font que renforcer ce point de vue : laïcité égale liberté de pensée, respect des croyances ou non-croyance de tous.

Comme la très grande majorité des français, j'ai suivi les informations et écouté discours et commentaires.

J'ai énormément apprécié le discours de notre premier Ministre quand il a martelé à plusieurs reprises « L A Ï C I T É » devant les députés à l'Assemblée Nationale. Mais j'ai été surpris de constater que outre des citoyens lambda auxquels je peux pardonner, mais aussi des professionnels des médias (journalistes, commentateurs, responsables religieux...) confondaient... intentionnellement ou pas (je m'interroge) ATHÉE et LAÏC. Le premier ne croit pas en l'existence d'un dieu, le second dont l'orthographe peut varier (laïc ou laïque) n'a rien à voir avec l'athéisme. Il désigne soit une personne qui sert l'église sans être un religieux (laïc), soit

une personne qui applique le concept de laïcité cité en début d'article (un individu laïque ou laïc).

Cela signifie que des humains peuvent être croyants et laïques et d'autres non (les barbares assassins étaient de cette catégorie). Ce ne sont même pas des animaux comme je l'ai entendu sur les ondes. Aucun animal ne se comporte de cette manière. Il existe aussi des athées non laïques (pensons à certains dictateurs actuels ou passés).

Tout malheur entraîne des progrès. C'est quasiment la première fois que l'on entend à la radio ou à la télévision le mot athée... qui n'est pas un gros mot ! D'autant que l'athéisme est, en pourcentage, la première « religion » de France !

En tout cas, je fais un rêve, utopique probablement : quand toute l'Humanité sera laïque, les guerres religieuses, ethniques ou d'annexion territoriale disparaîtront de notre planète. Ce n'est hélas pas pour demain.

Christian LAGARDE

Vice-Président PEP35 secteur SMS



Retrouvez nous sur internet



Le site pep35.org sur votre mobile...

www.pep35.org

BULLETIN de l'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE des
PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC D'ILLE ET VILAINE

EDITORIAL : LES PEP ET LA LAÏCITÉ

Le CA de l'ADPEP 35 a unanimement voté en janvier dernier la motion ci-dessous, et décidé d'inclure à ce dernier numéro de l'année scolaire 2007-2008 un **DOSSIER LAÏCITÉ**

La motion

Lors de déplacements officiels récents, le président de la République est intervenu à plusieurs reprises sur la place des religions dans l'histoire et dans nos sociétés.

L'Association a pris connaissance de ces discours qui contiennent des appréciations subjectives sur l'apport civilisateur des religions, sur la foi et sur Dieu.

L'instituteur et le curé y font l'objet d'une comparaison scandaleusement déplacée dans leurs capacités à transmettre aux enfants les valeurs de la morale.

Les militants des Pupilles de l'Enseignement Public constatent que Nicolas Sarkozy exorène le président de la République de l'obligation de neutralité qui s'impose à tous les agents et représentants de l'Etat dans l'exercice de leurs propres convictions personnelles religieuses.

Ils attendent du président de la République une expression aussi déterminée sur la validité et l'actualité de la laïcité dans notre pays et dans le monde.

Pour leur part ils manifestent leur attachement indéfectible aux principes constitutionnels et républicains de laïcité qui assurent un enseignement public placé sous la seule égide de la raison, en exercice soigné de sa liberté de conscience, une cohésion sociale reposant sur l'égalité de tous les citoyens au-delà de leurs identités.

Les militants des Pupilles de l'Enseignement Public sont convaincus, au moment même où des antagonismes religieux s'exacerbent, que la diffusion de la laïcité dans le monde participe très directement à la concorde et à la paix entre les peuples.

Jean-Marie PICHÉ
Président

Sommaire

-1- Editorial

-2- DOSSIER LAÏCITÉ



-6- La DEL propose des séjours de vacances

-7- Assemblée Générale à Saint Malo

-8- Agenda

DOSSIER LAÏCITÉ

Page 2: Les propos de Nicolas Sarkozy ont inspiré un directeur d'établissement PEP sur le thème de « l'École et le Curé »

Page 4: Un administrateur de la Ligue de l'Enseignement et de l'ADPEP 35 réagit sur le sujet « Tolérance et Laïcité »

Page 5: Quelques propositions de saines lectures sur internet

Page 8: Un Nouvel de citations d'Irénée et d'aujourd'hui

L'ÉCOLE ET LE CURÉ

Et l'inconcevable, c'est que pour révéler l'opinion que j'ai sur ce sujet, il faut que je sois obligé de me rendre à l'école. Et là, devant les parents, devant les élèves, devant les collègues, devant le curé, devant le directeur, devant tout le monde, je dois dire que je ne suis pas du tout favorable à ce que le curé fasse partie de l'école. Et que, si on veut que l'école soit une école laïque, il faut que le curé soit dehors. Et que, si on veut que le curé soit dans l'école, il faut que l'école soit une école catholique. Et que, si on veut que l'école soit une école laïque, il faut que le curé soit dehors. Et que, si on veut que le curé soit dans l'école, il faut que l'école soit une école catholique.

ILS ONT DIT À PROPOS DE LAÏCITÉ ...

« L'École, c'est notre église laïque à tous » (Paul BERT)

« La laïcité implique la plénitude de l'égalité de tous les citoyens devant la loi et devant le droit » (Henri PENARUIZ)

« La bonne foi est une vertu essentiellement laïque, que remplace la foi tout court. » (André GIDE)

« La laïcité n'est pas une option spirituelle parmi d'autres, elle est ce qui rend possible leur coexistence, car ce qui est commun en droit à tous les hommes doit avoir le pas sur ce qui les sépare en fait. » (Régis DEBRAY)

« Nous sommes les héritiers de deux mille ans de christianisme et d'un patrimoine de valeurs spirituelles que la morale laïque a incorporé. » (Nicolas SARKOZY - 14 Janvier 2007)

LA LAÏCITÉ SUR LE WEB ...

Des sites

- Par Henri PENARUIZ
- L'Etat a des sous pour l'école privée, pas pour le public
- 5 questions à Nicolas Sarkozy
- Les 5 fautes du président de la République
- La laïcité, bon Dieu !
- La spiritualité est irréductible à la religion

Par Jean-Claude MONOD

- l'abandon de la neutralité laïque
- 8 prises de position sur la laïcité (sur le site de la revue républicaine)

Dossier laïcité (sur le site français de l'éducation aux droits de l'homme - aidh.org)

Des sites de défense de la laïcité

- Mouvement "Europe & Laïcité"
- Ligue de l'enseignement - site de la laïcité
- Solidarité laïque
- La laïcité à l'usage des éducateurs

AGENDA

- Assemblée Générale de l'URPEP le 30 mai à St Eriuc
- Intervention de l'AD PEP 35 devant les professeurs stagiaires à l'NUFM le 19 juin (avec des associations amies)
- Assemblée Générale de la Fédération le 21 juin à Clermont Ferrand

Vous trouverez sur le site de l'association www.pep35.org une rubrique « DOSSIER LAÏCITÉ » Elle vous donnera :

- un accès direct aux articles cités ci-contre.
- des liens vers sites de défense de la laïcité.

Le bulletin est celui de tous les adhérents - Merci à chacun de sa contribution

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC D'ILLE ET VILAINE

Centre Alain Savary 4 Bd Volclair - BP 70345 - 35203 RENNES Cedex 2
Tél. 02.99.86.13.30 - Fax. 02.99.50.10.65 - adpep35@alfainfo.net

Site internet: <http://www.pep35.org>

Directeur de publication: Jean-Marie PICHON

Numéro Spécial LAÏCITÉ

Juin 2008...



Ce bulletin est celui de tous les adhérents .
Merci à chacun de sa contribution.

Directeur de la publication: René MOREL

